

MOUVEMENT 2017



Le mouvement: quelques principes

Définitif?

Provisoire?

Dates?

Vœux?



Le mouvement qu'est-ce que c'est?

Ce sont les plus grandes opérations de l'année pour l'Inspection Académique:

- Plus de 1500 participant-e-s l'an dernier.

- 3 mouvements:

- le mouvement définitif (informatisé, Serveur ouvert du 22 mars au 2 avril 2017),
- le mouvement à titre provisoire (en juin, manuel ces dernières années)
- Le « troisième » mouvement, à la fin des vacances d'été (manuel)

Pour chacune de ces opérations, la CGT Educ'action est présente pour guider les collègues, vérifier les éventuelles erreurs et défendre les dossiers qui lui sont confiés pour le mouvement définitif et provisoire.



Le mouvement à titre définitif

Sur le principe:

- Vous allez avoir un maximum de 30 « vœux » à formuler.
 - Sous forme de codes chiffrés qui correspondent à des écoles, des types de poste, des communes, des regroupements géographiques...
- Parmi ces vœux il faudra:
 - faire 3 vœux dits géographiques. **Ils sont obligatoires sous peine d'annulation complète du mouvement.**
 - Le serveur qui gère le mouvement ouvrira du 22 mars au 2 avril 2017. **Ne vous y prenez pas à la dernière minute!**

Les vœux géographiques:

- Département (R)
- regroupement de communes (R)
- Commune de Nice (R)
- Communes (C)
- secteur d'une commune (pour Nice uniquement). (S)

Regroupements devant impérativement figurer parmi les vœux formulés :

2 regroupements de secteur S + 1 regroupement de communes R

ou

2 regroupements de secteur S + 1 commune de Nice (C Nice)

ou

2 communes C + 1 regroupement de communes R

ou

2 communes C + 1 commune de Nice (C Nice)

ou

1 regroupement de secteur S + 1 commune C + 1 regroupement de communes R

ou

1 regroupement de secteur S + 1 commune C + 1 commune de Nice (C Nice)

ATTENTION LES VŒUX GEOGRAPHIQUES DANS LE SPECIALISE NE COMPTENT PAS!!

Les vœux géographiques (suite et exemple...):

Regroupements de communes (R)

GRAND BIOT

Antibes
Biot
Le Bar sur Loup
Opio
Valbonne
Vallauris
Le Rouret
Roquefort les pins

GRAND CAGNES

Cagnes s/ Mer
La Colle s/ Loup
St Laurent du Var
Tourrettes sur Loup
Villeneuve-Loubet
St Paul
Vence

GRAND CANNES

Cannes
Le Cannet
Mandelieu la Napoule
Théoule s/ Mer
La Roquette s/ Siagne
Pégomas

GRAND MENTON

Beausoleil
Castellar
Castillon
Gorbio
La Turbie
Menton
Roquebrune Cap Martin
Beaulieu
Cap d'Ail
Ste Agnès

HAUT GRASSE

Andon
Briançonnet
Caille
Caussols
Cipières
Coursegoules
Escragnolles
Gourdon
Gréolières
Séranon
St Auban
Valderoure

Secteur de Nice (S)

NICE PORT	NICE EST
Château Mat	Ariane J. Piaget Mx
Château Mx	Ariane J. Prévert
Nikaia Mat	Ariane Lauriers Roses Mat
Nikaia Mx	Ariane M. Pagnol Mx
Merle Mat	Ariane Manoir Mat
Merle Mx	Ariane Mésanges Mat
Papon Mat	Ariane Mûriers Mat
Papon Mx	Ariane R. Cassin Mx
Port Mat	Ariane Val d'Ariane Mat
Port Mx	Bon Voyage Mat
Terra Amata Mat	Bon Voyage Mx I
Terra Amata Mx	Bon Voyage Mx II
Arziari Mx	Aimé Césaire mat
Bischoffsheim Mat	L'Aquarelle Mat
Bischoffsheim Mx 2	Pasteur Mat
Bischoffsheim Mx I	Pasteur Mx
Cassini Mx	St Charles Mat
Col de Villefranche Mat	St Charles Mx
Col de Villefranche Mx	
Ferry Mat	
Ferry Mx	
Les Orangers Mat	
Les Orangers Mx	
Macé Mat	
Macé Mx I	
Macé Mx2	
Pégion (Mont Boron Mx)	
Risso Mx	
La Capelina Mat	
La Sourgentine Mat	
Eze Cigales de mer	
Eze Gianton	
Villefranche/mer Plateau St Michel	
Villefranche/mer Magnolias mat	
Villefranche/mer Calderoni	
St Jean Cap-Ferrat Mon école	

La saisie des vœux

Tout passe par l'application Iprofs sur la plate-forme ESTEREL:

<https://esterel.ac-nice.fr/login/>

Votre login est celui de votre messagerie professionnelle.



Logo of the French Republic (République Française) and the Académie de Nice.

Input field: Votre identifiant de messagerie

Radio buttons:
 Mot de passe
 Clé de sécurité OTP

Input field: * Votre Mot de Passe.

Button: **Valider**

Link: [Infos sécurité](#)

La saisie des vœux (suite)

The screenshot displays the user interface of the académie Nice website. At the top, there are logos for the French Republic, académie Nice, and esterel.ac-nice.fr. A navigation bar contains links for ACCUEIL, MES APPLICATIONS, INTRACOM, MES OUTILS, and NOUVELLE PAGE. A sidebar on the left lists various services, with 'Toutes mes applications' highlighted. A search bar and a 'Services Académiques' dropdown are located at the top right. Below this, there are sections for 'Mes Favoris' and 'Mon Dossier'. A red arrow labeled '1' points to the 'Toutes mes applications' menu item. Another red arrow labeled '2' points to the 'I-Prof Enseignants' application icon in the 'Mon Dossier' section.

©2013-2015 Académie de Nice - tous droits réservés.

ACCUEIL | **MES APPLICATIONS** | INTRACOM | MES OUTILS | NOUVELLE PAGE | +

Accueil

1

Toutes mes applications

Mes Favoris

Mon Dossier

Informations

Mes Services

Annuaire

Scolarité du 1er degré

Scolarité du 2nd degré

Rechercher une application

Services Académiques

Mes Favoris

Base élèves premier degré

Déclarations déplacements premier degré

Mon Dossier

Bulletins de salaire

COFPI Agent

DT

2

I-Prof Enseignants

Mon Portail Agent

La saisie des vœux (suite)

I-Prof - Votre assistant Carrière

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V4

Pour recevoir des informations , saisissez votre mël personnel : @

La saisie des vœux (suite et fin...)

I-Prof - Votre assistant Carrière

Plusieurs services internet peuvent v

- Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre second degré).
- Le service SIAP n'est pas acces:
- Le service pour vos candidature *Actuellement aucune campagne*
- Utilisez [SIAC](#) pour vous inscrire public et du privé).
- Utilisez [GAIA](#) pour consulter le p
- Utilisez [SIAD](#) pour vous informer

© I-Prof V4

I-Prof professeur des écoles sans spécialité

SIAM 1^{er} degré
Système d'Information et d'Aide pour les Mutations

Bienvenue sur SIAM 1^{er} degré !

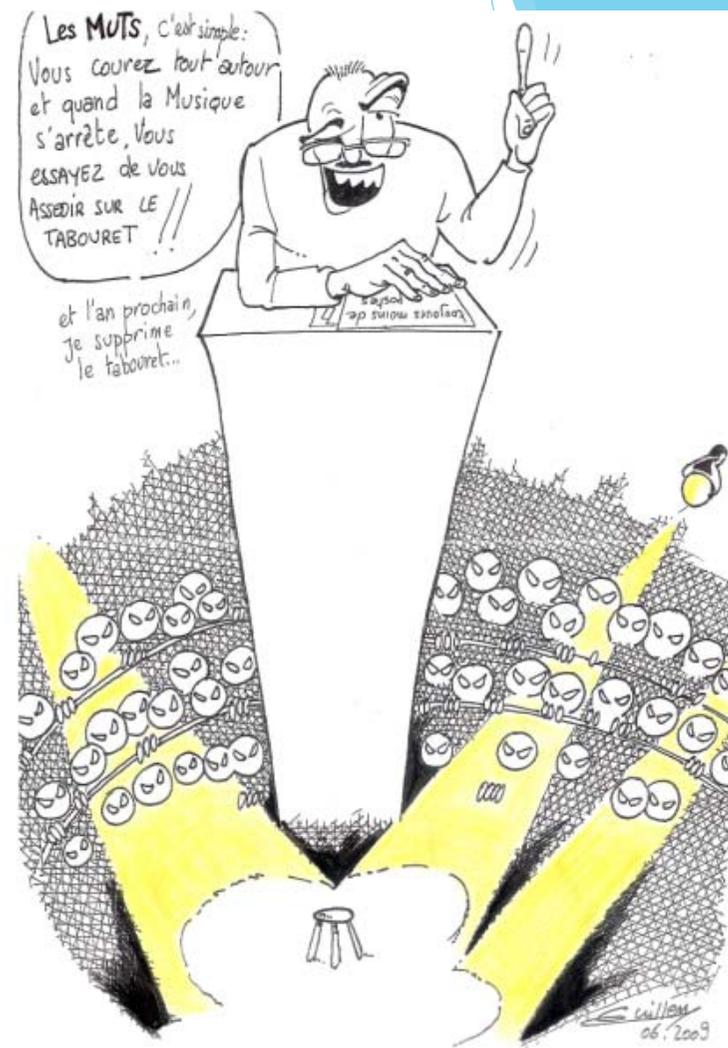
- Vous trouverez sur ce site Internet sécurisé toutes les informations et vos demandes de mutation lors des phases inter ou intra départementales mouvement des personnels enseignants du premier degré.
- Vous pourrez, au fur et à mesure du calendrier du mouvement, accéder à des fonctions pour vous informer ou pour saisir et suivre votre demande de

Phase inter-départementale

Phase intra-départementale

Les documents à consulter pour préparer son mouvement

- La circulaire de l'Inspection Académique (Pages suivante circulaire de l'an passée)
- La liste générale des postes (« L16 »)
- La liste des vœux géographiques
- La liste des TRS / Décharges complètes
- La liste des bonifications
- Et surtout le superbe guide de la CGT Educ'action



La circulaire de la DASEN La circulaire de l'an passé



Nice, le 3 mars 2016

L'Inspecteur d'Académie

à

L'ensemble des enseignantes et des
enseignants du premier degré du
département des Alpes-Maritimes

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Division des personnels
enseignants 1^{er} degré

DIPE II

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Objet : mobilité des enseignants pour la rentrée de septembre 2016

La démarche de mobilité est un acte important dans un parcours professionnel et les règles du mouvement correspondent ainsi à une double exigence:

- respecter l'intérêt des élèves, la gestion des ressources humaines sachant tenir compte des compétences des enseignants et, le besoin légitime d'une recherche d'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle;
- devoir de transparence en présentant les règles du mouvement afin de garantir une équité dans le traitement des différentes situations.

La liste générale des postes (aide à la lecture)

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTION NUMEROTES								
PAGE : 13								
TOT. nb.SV nb.V nb.B								
BEAULIEU SUR MER 2 écoles								
- COMMUNE -								
2412	DIR.EC.ELE	0119	9 CLASSES	P0009	1.00		1.00	
2413	DIR.EC.MAT	0121	5 CLASSES	P0005	1.00	1.00		
2414	TIT.R.ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00		
2415	ENS.CL.ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	7.00	6.00	1.00	1.00
2416	ENS.CL.ELE	ECEL	ANGLAIS	G0422	1.00	1.00		
2417	ENS.CL.MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000	4.00	2.00	2.00	1.00

Prenons l'exemple de Beaulieu

-Il y a deux écoles, puisque deux postes de direction. Une de 9 classes et une de 5.

-Au total il y a 7 postes d'adjoint-e élémentaire (code 2415), parmi ces 7 postes, 6 sont susceptibles d'être vacants (SV), 1 est vacant (V) mais il a été bloqué pour un-e stagiaire (B)

-Au total il y a 5 postes d'adjoint-e maternelle, 2 sont susceptibles d'être vacants (SV), 2 sont vacants (V) et parmi eux 1 est bloqué (B) pour un-e stagiaire.

Attention codages du mouvement 2016

La liste générale des postes (suite)

```

I-----I
I
I LISTE DES VACANTS ET SUSCEPTIBLES VACANTS I
I
I PAGE : 2 I nb.V nb.SV nb.B doub.frac. I
I-----I
IGrand Cagnes I
I -REGROUPEMENT DE COMMUNES- I
I 2663 TIT.R.ZIL 2584 SANS SPEC.100 % I 1.00 18.00 I
I 2664 TIT.R.BRIG 2585 SANS SPEC.100 % I 19.00 I
I 2665 RE.BRI.ASH 2594 SANS SPEC.100 % I 1.00 1.00 I
I 2666 CLIS.1.MEN CHME OPTION D 100 % I 6.00 I
I 2667 ENS.APP.EL EAPL APPLICAT 100 % I 1.00 2.00 I
I 2668 ENS.APP.MA EAPM APPLICAT 100 % I 2.00 I
I 2669 ENS.CL.ELE ECEL SANS SPEC.100 % I 15.00 189.00 7.00 I
I 2670 ENS.CL.ELE ECEL ANGLAIS 100 % I 2.00 28.00 I
I 2671 ENS.CL.MA ECMA SANS SPEC.100 % I 9.00 108.00 6.00 I
I 2672 ENS.CL.SPE ECSP OPTION D 100 % I 8.00 I
I 2673 INI.ET.ELE IEEL COURS RATT100 % I 2.00 I
I 2674 INST SEGPA ISES OPTION F 100 % I 5.00 I
I 2675 REG.ADAP RGA OPTION E 100 % I 5.00 I
I 2676 U.P.I UPI INSTIT SES100 % I 1.00 I
I 2677 U.P.I UPI OPTION D 100 % I 4.00 I
I-----I

```

Par exemple

-Taper le code « 2669 » vous fera postuler sur l'ensemble des postes d'adjoint élémentaire du regroupement de communes « Grand Cagnes ».

-Le code « 2155 » vous fera postuler sur l'ensemble des postes d'adjoint élémentaire fléché anglais du regroupement d'école de Nice centre.

```

I-----I
IRegroupement Nice Centre I
I -SECTEUR I
I 2148 TIT.R.ZIL 2584 SANS SPEC.100 % I 1.00 14.00 I
I 2149 TIT.R.BRIG 2585 SANS SPEC.100 % I 1.00 14.00 I
I 2150 RE.BRI.ASH 2594 SANS SPEC.100 % I 1.00 I
I 2151 CLIS.1.MEN CHME OPTION D 100 % I 5.00 I
I 2152 ENS.APP.EL EAPL APPLICAT 100 % I 4.00 17.00 I
I 2153 ENS.APP.MA EAPM APPLICAT 100 % I 2.00 2.00 I
I 2154 ENS.CL.ELE ECEL SANS SPEC.100 % I 9.00 154.00 3.00 I
I 2155 ENS.CL.ELE ECEL ANGLAIS 100 % I 4.00 23.00 I
I 2156 ENS.CL.MA ECMA SANS SPEC.100 % I 11.00 104.00 4.00 I
I 2157 INI.ET.ELE IEEL COURS RATT100 % I 1.00 3.00 I
I 2158 REG.ADAP RGA OPTION E 100 % I 5.00 I
I-----I

```

Attention codages du mouvement 2016

La liste des décharges complètes de direction

Attention document de l'an passé les postes et codes peuvent changer.



DSDEN des Alpes-Maritimes



LISTE DES DECHARGES TOTALES - MOUVEMENT 2016

Attention: ces postes ne sont pas des postes de direction.
Ce sont les enseignants qui sont nommés sur la décharge du directeur.

1/ DECHARGES TOTALES DE DIRECTION D'ECOLE

Code L16	n° école	Type etb	Nom de l'établissement	Circonscription
1061	0060111N	E.E.PU	MOULIN	ANTIBES-0060660K
1062	0060112P	E.E.PU	TOURNIERE (LA)	ANTIBES-0060660K
1091	0061272A	E.P.PU	BOCCA FRAYERE	CANNES-0061350K
1063	0060176J	E.E.PU	GOSCINNY	CANNES-0061350K
1088	0061158B	E.P.PU	CROISSETTE	CANNES-0061350K
1067	0060278V	E.E.PU	SAINT JACQUES 1	GRASSE-0060661L
1065	0060262C	E.E.PU	SAINT EXUPERY	GRASSE-0060661L
1066	0060263D	E.E.PU	GAMBETTA	GRASSE-0060661L
1064	0060202M	E.E.PU	FERRY	LE CANNET-0061566V
1098	0061695K	E.E.PU	BASTIERE	LE CANNET-0061566V
1097	0061673L	E.E.PU	ARIANE CASSIN	NICE II-0060666S
1086	0061147P	E.E.PU	ARIANE PAGNOL	NICE II-0060666S

Les directeurs-rices des grandes écoles ont une décharge complète et libèrent un poste d'adjoint. Ils n'apparaissent pas dans la L16...)

-Taper le code « 1064 » vous fera postuler sur la décharge de direction de Ferry au Cannet, à savoir le poste d'adjoint-e libéré par la direction.

Attention codages du mouvement 2016



La liste des TRS Attention document de l'an passé les postes et codes peuvent changer



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

POSTES DE T.R.S PAR CIRCONSCRIPTION - MOUVEMENT 2016

DSDEN des Alpes-Maritimes

RNE	Circonscription	Nombre de postes	Code Isu TRS	Code Isu TRS Langue régionale
0060660K	ANTIBES	13	946	aucun
0061259L	CAGNES/MER	13	954	aucun
00601350K	CANNES	13	956	aucun
0061981W	CARROS	7	963	aucun
0060661L	GRASSE	12	947	aucun
0061566V	LE CANNET	8	957	aucun

Les TRS: Titulaires remplaçant-e-s de secteur

Les TRS complètent les décharges des temps partiels, directions, PEMF...

Attention codages du mouvement 2016

Si vous êtes nommée sur ces postes-là vous êtes nommé-e définitivement sur une circonscription.

Vous participerez ensuite à un deuxième mouvement annuel pour savoir sur quelles fractions vous êtes nommé-e



Les postes de remplaçant-e-s (descriptifs)

Les BD

Ces collègues remplacent les avec un périmètre couvrant le département (mais souvent relativement proche de l'école de rattachement mais ce n'est pas une garantie).

Ces postes sont rattachés à une école, et donne lieu à une indemnité à chaque départ de l'école de rattachement.

Les BD/ZIL «ASH»

Ces collègues remplacent des congés longs ou court avec un périmètre restreint couvrant le département sur des postes ASH. Ils donnent lieu à des indemnités ASH.

Les BD « REP+ »

Ces collègues remplacent plus particulièrement les collègues nommé-e-s en REP pendant leurs temps de formation.

Ils donnent lieu à des indemnités lors de chaque sortie de l'école de rattachement ainsi que l'indemnité REP+

Les postes de remplaçant-e-s (codage)

Les BD

LEVENS *0060950A* QU.
E.E.PU SAINT ROCH
IEN : IEN NICE III
336 DIR.EC.ELE 0119 1.
845 TIT.R.BRIG 2585 S.
1084 DECH DIR DCOM S.
1329 ENS.CL.ELE ECEL S.
1543 ENS.CL.ELE ECEL A
2061 PSY.RESEAU PSYR S.

Ils sont sur la L16.

« TIT.R.BRIG »

Attention codages
du mouvement
2016

Les BD « REP+ »

académie NICE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MOUVEMENT 2016
DOCUMENT DE SAISIE

LISTE DES POSTES DE BRIGADES DEPARTEMENTALES
DEVANT ASSURER DES REMPLACEMENTS DANS LES 3 REP+ NUCERA, JAUBERT et ROMAINS

N° RNE	Sigle	Ecole	Commune	Circonscription	Vacant ou susceptible d'être vacant	N°ISU
0061673L	E.E.PU	ARIANE CASSIN	NICE	NICE II	v	928
0061355R	E.M.PU	ARIANE LAURIERS ROSES MAT	NICE	NICE II	v	926

Les codes sont sur une fiche annexe.

Attention codages du mouvement 2016

Les BD «ASH»

LE CANNET *0060203N*
E.E.PU COUGOUSSOLES
IEN : IEN LE CANNET
278 DIR.EC.ELE 0119
932 RE.BRI.ASH 2594
983 CLIS 2 AUB CHA
1170 ENS.CL.ELE ECEL

Ils sont sur la L16. « RE. BRI. ASH »

Attention codages du mouvement 2016

Les postes REP/REP+

Commune de rattachement	Secteur de collège	Écoles
CANNES	MURIERS	- Bocca Frayère Mx et Mat ; R. Goscinny Mx et Mat
	VALLERGUES	- Eugène Vial Mx et Mat ; Alice Mx I, II et Alice mat
	PHILIPPE	- St Exupéry Mx* et Mat* ; Frédéric Mistral Mx* et Mat *; Pagnol Mx* et Mat*
NICE	JAUBERT	- <u>Nord</u> : Prévert Mx - Piaget Mx - Mûriers Mat -Lauriers roses Mat. - <u>Sud</u> : Pagnol Mx - Cassin Mx - Manoir Mat - Mésanges Mat - Val d'Ariane Mat - <u>Drap</u> : La Condamine Mx et Mat
	NUCERA	- <u>Nice</u> : Bon voyage Mx I et II et Mat - Aquarelle Mat - Pasteur Mx et Mat - St Charles Mx et Mat - Aimé Césaire mat
	DURUY	- Mace Mx I et II, Mace mat (à compter du 01/09/2015)
	ROMAINS	- Bois de Boulogne Mx et Mat, Digue des Français Mx I et II et Mat, les Orchidées mat- Les Moulins Mx et Mat - Flore Mx I et Mx II, Mat
VALLAURIS	PICASSO	Toutes les écoles sauf Golfe Juan Mat et Mx
CARROS	LANGEVIN	Toutes les écoles sauf village et les Plans

- Les écoles en gras relèvent d'un dispositif REP+

Les postes en zone rurale fragile (ZRF)

Andon, Ascros, Auron, Belvédère, Beuil, Breil sur Roya, Briançonnet, Caille, Caussols, Cipières, Clans, Daluis, Entraunes, Escragnolles, Fontan, Gréolières, Guillaume, Isola, La Bollène Vésubie, La Brigue, La Penne, Lantosque, La Tour sur Tinée, Mallaussène, Moulinet, Péone, Pierrefeu, Puget Théniers, Roquebillière, Roquesteron, Saorge, Seranon, St Auban, St Martin Vésubie, St Sauveur sur Tinée, Tende, Toudon, Touët sur Var, Sospel, St Étienne de Tinée, Utelle, Valdeblore, Valderoure, Villars/Var.



Les postes spécialisés

- ▶ option **A** : enseignement et aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants
- ▶ option **B** : enseignement et aide pédagogique aux élèves aveugles ou malvoyants
- ▶ option **D** : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives
- ▶ option **C** : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé
- ▶ option **E** : aides spécialisées à dominante pédagogique
- ▶ option **G** : aides spécialisées à dominante rééducative
- ▶ option **F** : enseignement et aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté

ULIS

Hôpital le plus souvent

RASED

SEGPA

Les postes spécialisés

Vous pouvez postuler dessus mais vous passerez derrière les collègues titulaires du CAPASH.

Si vous obtenez le poste vous serez nommé-e à titre provisoire pour 1 an.

Personnels non titulaires du CAEI, CAPSAIS, CAPASH	a) Tous postes spécialisés (hors ZIL ASH)	- 1 an en 2015-2016 - 2 ans en 2015-2016 - 3 ans en 2015-2016	→ 2 points → 4 points → 6 points
	b) Personnels exerçant à titre provisoire sur poste de ZIL – ASH	- 1 an en 2015-2016 - 2 ans en 2015-2016 - 3 ans en 2015-2016	→ 3 points → 5 points → 7 points
	d) Cumul des points spécialisés et des points ZEP pour les personnels exerçant en CLIS D	–	11 points
	e) Brigade départementale ayant assuré un remplacement de 5 mois dans l'ASH	–	2 points
	f) Personnels partant en formation – ASH	prise en compte des années d'expérience dans l'enseignement spécialisé selon les bonifications ci-dessus	

L'année suivante vous aurez des points supplémentaires pour votre mouvement (valable pour un seul mouvement...)

Comment êtes-vous départagé-e-s?

Pour les PFSE (sortants), vous avez 1pt de barème, c'est votre AGS (ancienneté générale de service) qui augmente d'un point chaque année.

S'y rajoute pour les PFSE 1pt par enfant(s) ou enfant(s) à naître et c'est tout.

En cas d'égalité de barème, vous êtes départagé-e-s entre vos dates de naissance.

Pour les autres vous pouvez avoir d'autres bonifications

C'est le cas pour l'ASH, pour les ZRF, pour les communes éloignées de votre domicile, de la REP/REP+ au bout de plusieurs années...

Quelques exemples de bonifications

- Eloignement de 20 à 29 km entre le domicile (commune) et l'école de rattachement (commune) pendant l'année scolaire 2015-2016 . Bonification également accordée aux personnels remplaçants.	2
- Eloignement de 30 à 39 km entre le domicile (commune) et l'école de rattachement (commune) pendant l'année scolaire 2015-2016 . Bonification également accordée aux personnels remplaçants.	3
- Eloignement supérieur à 40 km entre le domicile (commune) et l'école de rattachement (commune) pendant l'année scolaire 2015-2016 . Bonification également accordée aux personnels remplaçants.	4
Pour calculer la distance parcourue: distance la plus courte de commune à commune.	
- Personnel nommé sur poste fractionné, dans le cas où les communes sont distantes de 20 à 29 km	2
- Personnel nommé sur poste fractionné, dans le cas où les communes sont distantes de 30 à 39 km	3
- Personnel nommé sur poste fractionné, dans le cas où les communes sont distantes de plus de 40 km	4
Pour calculer la distance parcourue: distance la plus courte de commune à commune.	
- Personnel exerçant sur un poste répertorié en zone rurale fragile à titre provisoire ou à titre définitif :	
a) année scolaire 2015-2016 (soit 1 an)	2
b) depuis le 01.09.2013 sans discontinuité, y compris en cas de changement d'école	10
Bonification également accordée aux personnels remplaçants.	
- Personnel exerçant sur un poste répertorié en éducation prioritaire à titre provisoire ou à titre définitif depuis le 01.09.2013 sans discontinuité.	5
<u>Attention</u> : cette bonification n'est pas accordée à un adjoint qui postule pour une direction.	

Vous pouvez les trouver sur la circulaire du mouvement...

Après avoir fait vos vœux...

Systeme d'Information d'Aide à la Mutation du 1er degré

DEMANDE DE MUTATION INTRA-DEPARTEMENTALE

Votre situation administrative au 21/03/2016

Madame

Votre statut est	fonctionnaire titulaire	depuis le 01/09/2008
Votre corps est	professeur des écoles	depuis le 01/09/2008
Votre grade est	professeur des écoles de classe normale	depuis le 01/09/2008
Votre position est	en activité	depuis le 01/09/2008
Votre échelon est le	06 ème	depuis le 01/03/2016

Vos vœux

Rang	Type de poste	Libellé du poste	N° poste	Quotité	Entier/ Fract
1	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE ROASSAL MAT (NICE)	1683	100%	Entier
2	TITULAIRE REMPLACANT ZIL	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE ROMEO 2 (NICE)	624	100%	Entier
3	TITULAIRE REMPLACANT ZIL	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE CHATEAU (LE) (NICE)	679	100%	Entier

La fiche d'accusé de réception

- ▶ Après la fermeture du serveur, vous recevrez (le 7 mars 2017 un accusé de réception de votre demande dans votre boîte aux lettres I-Prof (bouton « votre courrier »).
- ▶ **Seuls les personnels souhaitant annuler leur participation au mouvement ou signaler une erreur doivent renvoyer leur accusé de réception** par message électronique à l'adresse mouvement1degre06@ac-nice.fr
- ▶ **L'ajout, la modification des vœux à la fermeture du serveur est impossible, seule l'annulation totale du mouvement est possible ou dans des circonstances exceptionnelles l'annulation d'un ou plusieurs vœux.**

A cette occasion vous indiquerez par écrit toute erreur dans la saisie des vœux ou toute remarque sur les éléments du barème, ainsi que votre adresse actuelle et éventuellement votre domicile à la rentrée scolaire. Toute pièce justificative devra être jointe à l'accusé de réception.

Votre accusé de réception

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du département : ALPES-MARITIMES Accusé de réception

Mouvement principal des professeurs des écoles et instituteurs - Année 2016-2017

Mme

Grade : professeur des écoles de classe normale

Titres :

certificat informatique internet 2012

certificat langues enseignement supérieur 2011

Affectation provisoire

enseignant classe élémentaire

Etablissement d'exercice :

éléments de barème

AGS AU 31.08.15	2.0
ags iufm	0.0
Nbre d'enfants	2.0
Pts E.P.	0.0
Anc zone rurale	0.0
Pts ASH	0.0
Pts d'éloignement	0.0
Pts poste fractionné	0.0
Enfant à naître	0.0

C2i

Habilitation langue

**Ancienneté générale
de service**

points pour enfants

Votre accusé de réception (suite)

..... liste des voeux émis par : Mme

Rang	Type	Voeu	No Ecole	Libelle	Support	Etablissement	IEN	Voeux liés	Modalité	Priorité	Barème	P.S C	P.S 1	P.S 2
1	C	3041	006123	enseignant classe préélémentaire	sans spécialité	ST LAURENT DU VAR			TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
2	C	3039	006123	enseignant classe élémentaire	sans spécialité	ST LAURENT DU VAR			TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
3	C	3040	006123	enseignant classe élémentaire	anglais	ST LAURENT DU VAR			TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
4	C	2500	006027	enseignant classe préélémentaire	sans spécialité	CAGNES SUR MER			TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
5	C	2498	006027	enseignant classe élémentaire	sans spécialité	CAGNES SUR MER			TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
6	C	2499	006027	enseignant classe élémentaire	anglais	CAGNES SUR MER			TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
7	E	1259	0060441X	enseignant classe élémentaire	sans spécialité	Ecole élémentaire Bon Voyage 1 Nice	IEN ST ANDRE		TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
8	E	1519	0060441X	enseignant classe élémentaire	anglais	Ecole élémentaire Bon Voyage 1 Nice	IEN ST ANDRE		TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
9	E	1081	0060441X	compensation décharge de directeur	sans spécialité	Ecole élémentaire Bon Voyage 1 Nice	IEN ST ANDRE		TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
10	E	1800	0061286R	enseignant classe préélémentaire	sans spécialité	Ecole maternelle Bon Voyage Nice	IEN ST ANDRE		TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
11	E	1092	0061286R	compensation décharge de directeur	sans spécialité	Ecole maternelle Bon Voyage Nice	IEN ST ANDRE		TPD	10	4.000	0.000	0.000	0.000
12	R	3291	0060027	regroupement adaptation	option e	Grand Cagnes			PRO	16	4.000	0.000	0.000	0.000

voeux obligatoires (C)

voeu obligatoire (R)

2 pts d'AGS+ 2 pour enfants

PSC, PS1, PS2 : Représentent des points de bonification

Le montant du barème inclut ces bonifications quand il y en a.

Les résultats

- ▶ Les résultats individuels du mouvement à titre définitif seront communiqués par la CGT Educ'action...
- ▶ Ils pourront être consultés officiellement sur Internet via l'application IPROF SIAM INTRA après la CAPD.



Et si je n'ai rien eu...?

- ▶ Vous devrez participer au mouvement titre provisoire.
- ▶ Il se fait par une fiche d'extension de vœu, à laquelle vous pouvez joindre un courrier expliquant votre situation

**Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes Maritimes
DIPE 2** **Mouvement provisoire 2016**

Nom :	Adresse :	Commune :	Barème :
Prénom :	Téléphone :	Téléphone portable :	E.mail :
Quotité de travail demandée à la rentrée 2016 : <input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 80% annualisé <input type="checkbox"/> 75% <input type="checkbox"/> 50% hebdomadaire <input type="checkbox"/> 50% annualisé			

En cas de non-satisfaction de mes vœux à l'issue du mouvement à titre définitif, je numérote tous les secteurs géographiques dans la grille ci-dessous :

Nice et environs	Cagnes/mer, Villeneuve-Loubet, Vence et environs	Antibes, Vallauris et environs	Cannes et environs	Grasse et environs	Menton et environs	Carros et environs : Numérotez les vallées Var..... Tinée..... Vésubie.....
------------------	--	--------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---

Je classe les fonctions suivantes par ordre de préférence:				Informations complémentaires :	
	Oui	rang du vœu	Non		
- Poste en maternelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Je privilégie la fonction quel que soit le secteur géographique	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Poste en élémentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- J'accepte les postes fractionnés	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Poste de ZIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- J'accepte les postes mi-temps annualisé (5 mois école X, 5 mois école Y)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Poste de brigade départementale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant le 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire 2016/2017 :	
- Poste en ASH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Serez-vous en congé de maternité ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
▶ Classez par ordre de préférence vos vœux en ASH rang du vœu					
- Poste en SEGPA.....					
- Poste de BD – ASH.....					
- Poste en ULIS Ecole.....					
- Poste en ULIS 2 nd degré.....					
- Poste en établissement spécialisé.....					
- Chargé(e) d'école (classe unique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Serez-vous en congé parental?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Intérim de direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Date :	Signature :

A retourner la DSDEN 06, DIPE2, 53 Av Cap de Croix, 06 181 Nice Cedex 2 avant le 20 Juin 2016 (envoyer par courrier postal uniquement)

La CGT Educ'Action

- ▶ Des permanences
- ▶ Une aide à la saisie
- ▶ Des conseils
- ▶ Un suivi des dossiers
- ▶ Une équipe d'élue-e-s

